

édito

PAR MAGALI GODIN

“ En route pour l'emploi ”

Dans ce second numéro – décalé d'un mois pour vous proposer un sujet validé en janvier par les instances – nous entrons concrètement dans les plans d'actions du projet 2020 validé par le Conseil d'Administration pour cette olympiade. L'emploi est au centre de nos préoccupations afin de professionnaliser notre sport sur l'ensemble du territoire. Découvrez le « plan emploi club » et lancez-vous dans l'aventure !

Le prochain numéro portera sur l'organisation d'un Championnat de France dans vos structures. Rendez-vous en mars pour la lettre #3.

N'hésitez pas à nous proposer des thèmes qui vous intéressent et que nous pourrions développer pour vous aider dans les prochaines lettres.

Enfin, n'oubliez pas de recenser les « référents communication » de vos structures pour les inscrire au club de la com. La Fédération a besoin de relais et nous pouvons vous aider pour faire la promotion de vos actions.

Bonne lecture !

Magali GODIN
Vice-Présidente FFBaD

Secteur Communication, Marketing,
Événementiel



CÔTÉ TERRITOIRE

La stratégie Emploi 2020

Le 28 septembre 2013, le conseil d'administration de la FFBaD a validé le projet 2020 : Badminton 3.0 Objectif Clubs dont l'un des objectifs est d'ériger l'emploi dans les clubs en priorité. Présentation par Stéphane CORVEE, Vice-Président délégué à l'emploi et à la formation.

Multiplier le nombre et la qualité des emplois du badminton français, à la mesure de sa progression quantitative mais aussi de ses ambitions nouvelles. Il s'agit donc d'adopter une démarche active en faveur de l'emploi, c'est-à-dire d'établir et de diffuser une culture employeur parmi tous les acteurs, de mettre en place une assistance efficace à toutes les structures qui se dotent d'emplois (création, gestion, pérennisation...), de fédérer et de représenter ces structures et enfin de mobiliser toutes les aides à l'emploi disponibles. Extrait du projet associatif fédéral.

Cet objectif ne pourra être atteint sans projet associatif ou de développement

(terme éminemment d'actualité et pouvant faire peur). Mais c'est LA source et l'outil majeur pour continuer à se structurer. Dans la stratégie emploi 2020, il est au cœur des enjeux liés à la création d'emploi. Il permettra de répondre aux objectifs permettant le développement du badminton et de s'attacher à une approche plus globale de la professionnalisation de notre secteur. En effet, pour que l'emploi soit conforté, de sa création à sa consolidation, les différentes dimensions de la dynamique associative devront être prises en compte

aux niveaux de la structure (vie associative, gouvernance), de l'activité (économie, gestion) et des

acteurs (bénévoles et salariés). Ainsi, la création d'emploi représentera un moyen au service du projet associatif. Elle sera une ressource et non une finalité.

Le contexte politique, les aides à l'emploi développées, les orientations préconisées dans le cadre du CNDS 2014 nous confortent dans les options prises par notre fédération et ne peuvent que vous encourager à vous approprier ces objectifs fixés par le ministère pour enrichir vos projets associatifs.

“ c'est LA source et l'outil majeur pour continuer à se structurer. ”

CÔTÉ TERRITOIRE (BIS)

Présentation du Plan Emploi Club

Ce plan emploi s'inscrit dans le projet « Badminton 3.0, Objectif Club ».

Le Plan Emploi Club FFBaD est un dispositif d'aide destiné à favoriser la création d'emploi dans les clubs.

L'objectif est de permettre aux clubs de se structurer, de développer leurs activités et de porter leur projet associatif avec ambition.

Les Bénéficiaires

Employeurs : tous les clubs.

Employés :

1. Educateurs sportifs titulaires d'un diplôme d'État mention badminton.
2. Educateurs sportifs en formation DEJEPS.
3. Educateurs sportifs en préformation DEJEPS. Cette préformation mise

en place par FormaBad dès la saison 2014 – 2015 intégrera le CQP animateur de badminton.

Conditions d'attribution et éligibilité

- Le club effectue une création de poste réelle.
- Le contrat de travail est signé pour un emploi temps plein en CDI.
- Le maintien du poste (pérennisation) après l'arrêt de l'aide doit être l'objectif visé.
- Le club peut bénéficier d'une autre aide d'État ou d'un établissement public national au titre de l'emploi.
- Le club s'est doté d'un projet associatif, de pistes de développement liées à l'emploi envisagé ainsi que d'une fiche de poste ou d'un profil de missions précis.
- Le contrat respecte les dispositions de la CCNS et notamment les salaires minimums conventionnels.

Aide financière

La FFBaD allouera pour un emploi à temps plein un montant de 15 000 euros dégrésés et repartis sur trois ans à raison de :

- 7 000 euros la première année
- 5 000 euros la deuxième année
- 3 000 euros la troisième année

Calendrier

1. Téléchargement du dossier de demande de subventions mis en ligne sur le site de la FFBaD.
2. Dépôt du dossier de demande de subvention (avant le 22 avril 2014).
3. Sélection de 20 clubs par le bureau fédéral (16 mai 2014).
4. Mise en place du poste et versement de l'aide financière par la FFBaD (septembre 2014). ■

CÔTÉ TERRITOIRE (TER)

L'emploi dans le badminton : objectif club

Le plan emploi club est un dispositif qui permet de lancer la dynamique de professionnalisation au sein des clubs. Ce plan emploi concerne tous les clubs.

Voici 3 exemples de clubs :

1. Un club structuré autour d'un projet associatif partagé par l'ensemble des bénévoles. Les dirigeants ont compris les enjeux de l'emploi dans la mesure où celui-ci va permettre d'aller encore plus loin dans le développement des activités du club en dépassant la logique simple d'encadrement des créneaux. La situation financière de ce type de clubs est saine et l'aide fédérale est en définitive un déclencheur.

2. Un club qui souhaite mettre en place un projet ambitieux. Les dirigeants ont l'envie d'entreprendre et le club a un potentiel fort de développement (augmentation de licenciés, projet d'équipement, mutualisation de moyens, implication dans la vie de la commune avec notamment la réforme des rythmes scolaires, etc). Ce type de clubs pourra s'appuyer sur la fédération dans la mise en place et l'accompagnement du projet en plus de l'aide financière.

3. Un club formateur très implanté dans le paysage des EFB. La compétition est un levier fort de fidélisation et de rayonnement du club. L'emploi est ici un levier fort pour améliorer la qualité de l'encadrement. Pour faire face au coût de l'emploi, les dirigeants sont prêts à glaner toutes les

aides possibles en allant « taper à toutes les portes » (aides à l'emploi de l'Etat ou des établissements publics, augmentation des subventions, recherche de partenaires). Ici encore la FFBaD sera présente pour soutenir ce type de projet. ■



PORTRAIT

Eric SILVESTRI, Monsieur emploi

Éric Silvestri est chargé de mission à la FFBaD sur le volet de la professionnalisation. Pour tous les dirigeants, il est l'interlocuteur privilégié des dirigeants sur le sujet de l'emploi. Rencontre.



Concrètement, quel est ton rôle dans l'accompagnement des clubs vers l'emploi ?

ES : Je suis à la tête du comité de pilotage de la Stratégie Emploi 2020.

Je suis donc missionné pour m'adapter au cas particulier de chaque club qui va postuler au plan emploi. Avec mon équipe, nous allons étudier les dossiers de candidatures.

Grâce au relais des ligues et comités, nous allons aussi mettre en place des formations de dirigeants avec FormaBad, l'organisme fédéral de formation.

Combien de candidatures attendez-vous pour le plan emploi club ?

ES : L'objectif politique affiché est de créer 20 emplois par an sur l'olympiade en cours et de pérenniser ce dispositif sur le long terme. Aujourd'hui, nous estimons qu'une trentaine de clubs en France sont prêts à s'engager dans cette démarche vers l'emploi.

L'objectif semble-t-il réalisable ?

ES : Je n'ai donc pas trop d'inquiétude sur la première année. En revanche, peut-être que nous n'aurons pas assez de candidatures la seconde. C'est pourquoi, au-delà de l'aide financière, il va falloir que nous travaillions avec les dirigeants de clubs qui ne sont pas totalement prêts pour consolider la pertinence de leur projet.

Les clubs de badminton français pourront donc s'appuyer sur votre conseil pour s'engager dans la

démarche...

ES : Oui, mais nous ne voulons pas les mater. Il est essentiel qu'il y ait un engagement de leur part. Nous allons simplement les accompagner à partir du moment où ils expriment une vraie volonté de répondre aux besoins de leurs licenciés. Nous ne pourrions pas faire la démarche à leur place.

La fédération cible-t-elle une typologie de clubs en particulier ?

ES : Nous ne sommes pas fermés, au contraire! Nous serons sensibles à tous les projets. Nous allons sans doute aider en priorité des clubs qui orientent leur projet vers l'aspect sportif et vers l'encadrement des créneaux, car c'est le sens du projet fédéral porté par Richard Remaud.

Mais nous serons aussi très attentifs aux projets innovants qui développent

l'activité autour de problématiques à la fois rémunératrices et intéressantes pour le ministère. Je pense au sport féminin, aux milieux défavorisés, au sport scolaire... L'objectif principal est de créer des postes structurants et pérennes au bout de trois ans.

Le projet vise donc à créer une dynamique au sein des clubs, pour les pousser à développer des projets originaux... ?

ES : Bien sûr, cela devrait créer une certaine émulation. Le badminton se développera également comme ça, et en sortira grand! Si vous avez envie de développer votre club, que vous avez un projet ambitieux et que ce projet est partagé, l'emploi est le moyen pour atteindre plus vite vos objectifs. La professionnalisation de notre sport passe par là. ■

Propos recueillis par Anthony Guidoux

Le contacter :

Éric Silvestri, chargé de mission professionnalisation et emploi
planemploiclub@ffbad.org

en bref

CNDS Emploi

Les orientations et directives du CND 2014 consacrent le renforcement de l'emploi sportif comme une priorité : « Les délégués territoriaux veilleront à orienter prioritairement leur intervention en direction de la pérennisation et de développement de l'emploi qualifié. Le dispositif emploi CND sera, à ce titre, le moyen de l'intervention privilégiée, plus particulièrement au profit des jeunes qualifiés. L'objectif est de créer dès 2014, 1200 emplois en sus des emplois déjà financés par le CND, cet objectif est territorialisé avec un nombre ciblé de création par régions (maintien d'emplois plus création). Les règles de gestion de l'ensemble des dispositifs d'aide à l'emploi existants seront unifiées : le plafond de l'aide sera de 12 000€ par an et par emploi (pour un emploi à temps plein et pour une année complète). Les décisions afférentes à la durée de l'aide (maximum 4 ans), à son renouvellement, à son éventuelle dégressivité et à la mise en cohérence des conventions signées précédemment avec le nouveau dispositif seront appréciées territorialement. » Plus d'infos ICI

Se rapprocher du correspondant emploi de votre territoire (DRJSC-DJSCS-DCS/PP)

CNAR Sport Késako ?

Il est chargé dans le secteur sportif de :

- Mobiliser sur le territoire national les acteurs du mouvement associatif sportif (dont CROS-CDOS-CTOS) ;
- Apporter un appui, des conseils et ressources aux DLA et C2RA ;
- Promouvoir et développer l'activité et l'emploi par la professionnalisation et l'élaboration d'outils méthodologiques ;
- Contribuer à la coordination, l'analyse et la capitalisation des activités et services d'utilité sociale.

Afin de soutenir les acteurs d'accompagnement, il propose de nombreux services :

- un centre d'appui, qui conseille et appuie les acteurs de l'accompagnement, par ses interventions sur les territoires, l'assistance téléphonique/mail ou encore par ses actions de formation en partenariat ;
- des actions d'observation et d'analyse dans le secteur sportif, et mobilisation autour de la professionnalisation du secteur sportif ;
- un centre de ressources qui diffuse des outils méthodologiques, des études et des informations sur les spécificités des secteurs sportif et associatif via son site Internet, sa newsletter et des interventions de sensibilisation.

Plus d'infos ICI

AGENDA

La FFBaD tient son AG

Réservez d'ores et déjà votre samedi 26 avril 2014! Le Badminton français a rendez-vous au CNOSF pour sa traditionnelle Assemblée Générale.

C'ÉTAIT UN 16 FÉVRIER

Bon anniversaire

Le président Richard REMAUD et son conseil d'administration ont fêté leur premier anniversaire de présidence à la FFBaD avec deux médailles de bronze (Thom GICQUEL et la paire Eloi ADAM/Arnaud MERCKLE) à l'occasion des premiers Championnats d'Europe minimes.

TWEETS

748

Pour la première fois, la FFBaD a utilisé un hashtag spécial Championnat de France (#francebad2014) sur le réseau social twitter. Ce sont pas moins de 748 tweets qui ont été postés avec cette mention. L'expérience est à renouveler pour les prochaines compétitions. Pour comparatif, le SuperBowl -la grande messe du football américain- a fait plus de 25 millions de tweets.

CLASSEMENT

Mise à jour

Comme tous les 1er février, le classement a été mis à jour. Cette année, il a fallu faire un recalcul à la suite d'un bug informatique. Tout est rentré dans l'ordre maintenant.

La lettre du Dirigeant de la FFBAD

association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 15 décembre 2008 (SJSV 0830796A).
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.
Tél. : 01 49 45 07 07 Courriel : ffbad@ffbad.org



CÔTÉ VESTIAIRE

Nouvelles tenues pour les équipes de France

La FFBaD et Original Flocker distributeur Nike, ont passé un accord pour équiper l'ensemble des équipes de France (jeunes et seniors) avec des produits NIKE pour les prochaines compétitions de référence, Championnats du Monde et d'Europe. Cet accord porte pour les deux prochaines années.

Collection printemps/été pour les joueurs français qui ont étreint leurs nouvelles tenues Nike lors des Championnats d'Europe par équipe féminine et masculine. Avant d'aller «défiler» à Bâle, chaque sélectionné avait reçu son maillot des mains du président Richard REMAUD. C'est donc désormais en Nike que les Français joueront les compétitions majeures.

Une invitée de marque, habituée des podiums, était de cette remise en la personne de Miss France 2014. Passionnée de Badminton, Flora COQUEREL a profité de ce moment convivial pour jouer. Elle aussi en Nike. Après avoir échangé ses premiers volants avec Lucas CLAERBOUT qui avait gagné ce privilège lors de l'entraînement de la veille, Miss France a enchaîné avec un double en compagnie de Perrine LE BUHANIC et des sœurs VIGNES.

« Nous sommes heureux de voir le badminton français associé à une grande marque dynamique et attractive pour tous nos jeunes joueurs. Cette association permettra à la FFBaD de gagner encore en notoriété » a déclaré le président de la FFBaD. ■



Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton www.ffbad.org

Directeur de la publication : Richard REMAUD
Directrice de la rédaction : Magali GODIN
Comité de rédaction : Magali GODIN, Ludivine LATTAT, Didier BEUVELOT et Pascal BILDSTEIN
Ont collaboré à ce numéro : Stéphane CORVEE, Eric SILVESTRI, Anthony GUIDOUX et Ludivine LATTAT

